

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2025



Attelage



Crédit Photo : FEI/Bine Sierla FEI/M Guillaumot

Direction Technique Nationale

Sommaire

Projet sportif 2025	4
Coordonnées	6
Renseignements	7
 Le passeport FEI	
 L'enregistrement FEI	
 Certificat sanitaire	
 Les vaccinations	
Attribution des Aides et des Primes	8
 Aides et Primes Fédérales	
 Aides et Primes d'Etat	
Primes FFE - Championnats Senior 2025	11
Primes FFE - Concours Internationaux	12
Stages et compétitions donnant droits à des aides	13
 Attelage à 4 chevaux	
 Attelage à 2 chevaux	
 Attelage à 1 cheval	
 Attelage à 1, 2, 4 poneys	
 Attelage Jeunes	
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025	18
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau / Espoir 2026	19

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des meneurs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Équitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux meneurs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que par des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses meneurs dans les circuits d'excellence en s'appuyant sur les compétitions de référence qu'elle définit.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et Collectifs Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2025

Bilan

Les performances de l'Equipe de France en Championnats Internationaux 2024 se traduisent par :

- Un titre de champion d'Europe U25 remporté par Côme Boisteau associé à Drôle de Dame d'Aury lors du Championnat d'Europe Jeunes qui s'est déroulé à Flyinge (SWE). Par équipe les Bleus sont à la 8^{ème} place.
- Lors des Championnats du Monde Solo au Haras du Pin, la France conserve son titre en remportant l'Or par équipe, constituée à nouveau par Marion Vignaud, cette fois ci aux cotés de Clément Deschamps et Tony Ecalte pour lesquels il s'agit de leur première médaille FEI. Marion Vignaud s'empare une nouvelle fois de l'Argent individuel. La France a placé trois de ses représentants dans le top dix en individuel.
- une 6^{ème} place par équipe lors du Championnat du Monde Team, à Szilvásvár (HUN). Anthony Horde a signé la meilleure performance individuelle avec une onzième place.
- Lors des Championnats du Monde Jeunes Chevaux à Lamotte Beuvron, une deuxième et troisième place pour les Français dans les 5 ans (Marion Vignaud/ Oh la la la SH et Morgane Pennec / Impuls) et une troisième place dans les 6 ans (Fabrice Martin / Idromel Noir*IFCE).

Les bleus devront continuer d'optimiser tous les facteurs de performance et gagner en constance pour prétendre durablement aux places sur le podium.

La dynamique à laquelle participent les organisateurs contribue également à promouvoir l'attelage en France, ainsi que l'équipe de France, comme nous l'avons encore constaté cette saison avec de très bons CAI et 2 championnats FEI accueillis sur le sol français : Attelage Solo au Haras du Pin et Jeunes Chevaux à Lamotte Beuvron.

L'investissement des propriétaires au profit de meneurs français, ainsi que la collaboration entre staff privé et staff fédéral au sein des écuries des meneurs de l'Equipe de France sont à souligner tant cela est incontournable dans la structuration d'un futur solide et ambitieux.

Objectifs

Renforcer la dynamique collective « l'esprit bleu ». Accompagner la progression de la relève.
Densifier l'élite des différentes catégories en rapport avec le top niveau mondial.

Livrer lors des championnats internationaux le niveau de performance maximum en rapport avec le potentiel démontré lors de la saison avec le classement par équipe comme objectif premier.

S'installer au plus proche des nations de tête, sur le podium voir le cas échéant au sein du top 5 du classement par équipe des différents championnats internationaux.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé de l'attelage avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour les championnats FEI de l'année sont réalisées sur la base d'une proposition de l'entraîneur national et du staff fédéral auprès du conseil de sélection, puis validée par la Directrice Technique Nationale et le Président de la FFE.

Ces sélections sont annoncées lors d'un échange oral, aux meneurs non sélectionnés de la liste nominative puis aux meneurs sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La Direction Technique Nationale et le staff fédéral attelage managent ce dispositif de haut niveau qui est mis en place pour vous, dans l'objectif de performance de l'équipe de France.

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du sportif de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages.

La formation et l'accompagnement :

Un suivi technique assuré par l'entraîneur national et ses adjoints.

Un accompagnement fédéral sur les stages haut niveau et les compétitions internationales. Encadrement et organisation par la Direction Technique Nationale

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Les groupes cibles, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes propriétaires, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : meneurs, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et continuer à progresser en 2025.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Lucas RICARD

Entraîneur National

Félix-Marie BRASSEUR

Entraîneur adjoint Poneys

Sébastien VINCENT

Entraîneur adjoint Jeunes

Benjamin AILLAUD

FFE Compétition - Secrétariat de l'Attelage

Camille CHAMBARET

☎ Tél. : 02.54.94.46.58

✉ E-mail : attelage.inter@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi : 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CAI1* et CAI2*.

Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports

Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte Beuvron

☎ Tél. : 02.54.94.46.01

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des meneurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com.

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application FEI Horse App : www.ffe.com/fag/les-démarches-FEI

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante

: <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des aides et primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides Fédérales aux meneurs

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation. Ces aides fédérales sont versées aux meneurs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés *pages 13 à 17 du présent document*.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du meneur, après retour :

- De leur dossier complet Sportifs de Haut Niveau, pour les meneurs concernés,
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre meneur.

Primes fédérales aux meneurs

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Équitation aux meneurs médaillés aux Championnats internationaux listés.

Primes fédérales aux propriétaires

Le versement des primes acquises en 2025 interviendra au plus tard le 31 mars 2026 au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Au cours de l'année 2025, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage dont le résultat s'est avéré positif.
- Au cours de l'année 2025, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- Le meneur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

 **Barème des aides fédérales**

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition.
Type d'attelage : Solo **0,60 €/km**, Paire **0,90 €/km**, Team **1,10 €/km**
- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

Hébergement et restauration : *en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées sans justificatif de la manière suivante :*


A l'Étranger :

- Hébergement **90€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France

- Hébergement **60€** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Attribution des Aides et des Primes

 **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relève Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les meneurs avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 775€** selon le barème 2025.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées d'état pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical règlementaire n'aura pas été effectué.

Primes FFE – Championnats Senior

MENEURS

 Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Europe Lähden (GER) Attelage à 4 chevaux	6 000€	3 000€ par meneur	3 000€	1 500€ par meneur	1 500€	750€ par meneur
CH Monde Beekbergen (NED) Attelage à 2 chevaux	8 000€	4 000€ par meneur	4 000€	2 000€ par meneur	20 00€	1 000€ par meneur

PROPRIETAIRES

 Primes FFE

	Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
CH Europe Lähden (GER) Attelage à 4 chevaux	4 000€ par attelage	2 000€ par attelage	2 000€ par attelage	1 000 € par attelage	1 500 € par attelage	750€ par attelage
CH Monde Beekbergen (NED) Attelage à 2 chevaux	2 000€ par attelage	1 000€ par attelage	1 500€ par attelage	750€ par attelage	1 000€ par attelage	500€ par attelage

Primes FFE - Concours Internationaux

Primes FFE aux propriétaires

Classement Individuel en Compétition Au moins 20 partants dont 5 étrangers	Résultat	Montant par attelage
Attelage à 4 chevaux CAIO4* et CAI3* WCupQ	1 ^{er}	4 000 €
	2 ^{ème}	3 000 €
	3 ^{ème}	1 500 €
	4 ^{ème} et 5 ^{ème}	1 000 €
Attelage à 2 chevaux CAIO4* et CAI3*	1 ^{er}	2 000 €
	2 ^{ème}	1 500 €
	3 ^{ème}	1 000 €
Attelage à 1 cheval CAIO4* et CAI3*	1 ^{er}	1 000 €
	2 ^{ème}	750 €
	3 ^{ème}	500 €

Attelage Team-Cheval

Prises en charge FFE

<p>Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage</p> <p>et</p> <p>Stage de préparation</p>	<p>Chevaux Frais de boxe (première litière) : 6 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 3 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 500 € maximum par stage</p>
<p>Stage individuel au Pôle France Attelage Groupe France sur sélection</p>	<p>Chevaux Frais de boxe (première litière) : 6 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 3 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 10 jours maxi/an</p>
<p>Entraînement spécifique individualisé</p> <p>Championnat FEI</p> <p>→ Technique → Mental</p> <p>Après validation de la DTN</p>	<p>Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents.</p> <p>Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures.</p> <p>FORMULAIRE EN LIGNE</p> <p>Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total 1 400€ maxi/meneur</p>

Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification

(au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.

Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108 % du meilleur

Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le premier tiers des classés
<p>CAIO 4* CAI3* WCupQ <i>Validés par la DTN</i></p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 €</p>	<p>Chevaux Frais de transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 750 €</p>	<p>Chevaux Frais de transport au barème fédéral</p>

<p>Championnat D'Europe Du 04 au 07 septembre Lahden (GER)</p>	<p>Chevaux Frais de boxe (première litière) + engagements + transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2 000 € / meneur</p>
---	--

Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Paire-Cheval

Prises en charge FFE

<p>Regroupement Pôle France Attelage</p> <p>Groupe France sur sélection</p>	<p>Chevaux Frais de boxe : 3 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 300 € maximum par stage</p>
<p>Stage individuel au Pôle France Attelage</p> <p>Groupe France sur sélection</p>	<p>Chevaux Frais de boxe : 3 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 7 jours maxi/an</p>
<p>Entraînement spécifique individualisé</p> <p>Championnat FEI</p> <p>→ Technique → Mental</p> <p>Après validation de la DTN</p>	<p>Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents.</p> <p>Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures. FORMULAIRE EN LIGNE</p> <p>Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1400€ maxi/meneur</p>

Aides allouées en fonction des performances réalisées sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification
(au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.
Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108 % du meilleur
Critère Maniabilité : total ≤ 4 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage en étant dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le 1 ^{er} tiers des classés
<p>CAI3* à l'étranger, CAIO4*. <i>Validés par la DTN</i></p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €</p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 400 €</p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p>
<p>1 CAI3* en France</p>	<p>Chevaux Frais de transport au barème fédéral Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 800 €</p>	<p>—</p>	<p>—</p>

<p>Championnat du Monde Du 20 au 24 août Beekbergen (NED)</p>	<p>Chevaux Frais de boxe + engagements + transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 1 000 € / meneur</p>
--	--

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs**
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Solo-Cheval

Prises en charge FFE

<p>Regroupement Pôle France Attelage Groupe France sur sélection</p>	<p>Chevaux Frais de boxe (première litière): 2 chevaux maximum. Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 200 € maximum par stage</p>
<p>Stage individuel au Pôle France Attelage Groupe France sur sélection</p>	<p>Chevaux Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum Branchement électrique au Pôle France Attelage</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners et diners, 2 personnes maximum. Prise en charge intervenants et installations Dans la limite de 7 jours maxi/an</p>
<p>Entraînement spécifique individualisé Championnat FEI</p> <p>→ Technique → Mental</p> <p>Après validation de la DTN</p>	<p>Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents.</p> <p>Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures.</p> <p>FORMULAIRE EN LIGNE</p> <p>Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 1 400€ maxi/meneur</p>

Aides allouées en fonction des performances réalisées, sous réserve d'apparaître au classement final sans abandon, élimination ou disqualification

(au moins 16 partants dont 8 étrangers)

Critère Dressage : note ≤ 50 pts de pénalités.

Critère Marathon : total des pénalités ≤ 108% du meilleur

Critère Maniabilité : total ≤ 3 pts de plus que le meilleur

	3 critères réussis	2 critères réussis dont celui du Dressage dans le 1 ^{er} tiers des classés	Classement final dans le 1 ^{er} tiers des classés
<p>CAI3* à l'étranger, CAIO4*. <i>Validés par la DTN</i></p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €</p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 250 €</p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p>
<p>CAI3* en France</p>	<p>Chevaux Transport au barème fédéral</p> <p>Meneur Hébergement + Restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 500 €</p>	<p>—</p>	<p>—</p>

En cas de double participation d'un meneur sur un même CAI, seul l'attelage ayant réalisé les meilleures performances sera aidé, sous réserve de remplir les conditions précisées ci-dessus.

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs**

 **Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport**

Attelage Solo-Paire-Team Poney

Prises en charge FFE

<p>Groupe France sur sélection</p> <p>Regroupement Pôle France Attelage</p> <p>Stage de préparation</p>	<p>Poneys Frais de boxe (première litière) Solo : 2 poneys maximum Paire : 3 poneys maximum Team : 6 poneys maximum Branchement électrique</p> <p>Meneur Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum en Solo et Paire, 3 personnes en Team Applicable au pôle France Attelage uniquement Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Entraînement spécifique individualisé</p> <p>Championnat FEI</p> <p>→ Technique → Mental</p> <p>Après validation de la DTN</p>	<p>Dispositif dédié aux meneurs ayant participé à plus de 50% des journées de stage Pôle France Attelage lors des 12 mois précédents.</p> <p>Le meneur et le staff FFE établissent un programme individualisé. Le meneur soumet ensuite sa demande à la validation de la DTN via le formulaire dédié en amont des entraînements concernés et transmet le compte rendu écrit avec copie de factures.</p> <p>FORMULAIRE EN LIGNE</p> <p>Meneur Dans la limite de 200 €/jour et un total de 800€ maxi/meneur</p>
<p>Championnat du monde</p> <p>Du 17 au 20 septembre</p> <p>Le Pin (FRA)</p>	<p>Poneys</p> <p>Frais de boxe + engagements Hébergement + restauration au barème fédéral</p>



Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elites, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

Attelage Jeunes Meneurs

Prises en charge FFE

<p>Stage de détection Groupe France sur sélection Regroupement Pôle France Attelage</p>	<p>Poneys et Chevaux :</p> <p>Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique</p> <p>Meneur :</p> <p>Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.</p>
---	---

 ***Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs***

Para Attelage

Prises en charge FFE

<p>Stage de détection</p> <p>Groupe France sur sélection</p> <p>Regroupement Pôle France Attelage</p>	<p>Poneys et Chevaux :</p> <p>Frais de boxe (première litière) : 1 maximum Branchement électrique</p> <p>Meneur :</p> <p>Restauration : prise en charge journalière déjeuners ou diners, 2 personnes maximum par attelage. Prise en charge intervenants et installations Applicable au pôle France Attelage uniquement.</p>
--	---

<p>Championnat du monde</p> <p>Du 04 au 07 septembre</p> <p>Lähden (GER)</p>	<p>Poneys et Chevaux :</p> <p>Frais de boxe + engagements Transport au barème fédéral</p>
---	--

 ***Aides fédérales pouvant être versées à tous les meneurs***

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2025

ELITE (3 sportifs)

Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON

DESCHAMPS Clément

ECALLE Tony

VIGNAUD Marion

RELEVES (14 sportifs)

Pôle France Équitation Attelage LAMOTTE BEUVRON

AILLAUD Benjamin

GRIMONPREZ Franck

MEUWIS CRESSANT Bérengère

BERRARD Raphael

HORDE Anthony

ORY DEGOMME Mathieu

BOISTEAU Côte

LEFORT Claire

VERNA Marie

BRISOU Anne-Violaine

MARICOURT Maxime

VERNAY Benoit

DUTILLOY François

MATHIS Didier

Liste des Espoirs 2025

ESPOIRS

(9 sportifs)

AILLAUD Ewen

FELGUEIRAS Romane

MICHEL Olivia

CLASSEAU Justin

LENNE Louise

PARIS Noémie

FASSEL Perlane

MICHEL Antoine

ZOBUNDZIJA Marie

Collectifs Nationaux 2025

COLLECTIFS NATIONAUX

(14 sportifs)

ARRIAT Gilles

GUILLEMARRE Fabien

POUGNET Sophie

CHRISTMANN Anna

HORDE Louis

SELLE Jean-Frédéric

CRESSANT Robin

JEANSON Antoine

TOUBLANC Mathieu

DELMAS Diane

MARTIN Fabrice

VERNA Eve

FILLON Louise

MEYSON Stéphane

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2026

Les conditions d'accès aux listes SHN, Espoirs et au Collectif National sont susceptibles d'évoluer pour 2026 suite à la validation par le ministère des Sports du Projet de Performance Fédérale.

	Liste Elite <i>Classement</i>	Liste Senior <i>Classement</i>	Liste Relève <i>Classement</i>	Liste Espoir (25 ans et -) <i>Classement</i>
Championnats du Monde chevaux	1 ^{er} en individuel 1 ^{er} en équipe	2 ^{ème} au 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	–
Championnats d'Europe chevaux		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} au 20 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe	–
Championnats du Monde Poneys		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} à 16 ^{ème} en individuel 5 ^{ème} par équipe
Championnats d'Europe Jeunes	–	–	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} à 16 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 5 ^{ème} par équipe

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Liste Relève <i>Classement</i>	Liste Espoir (25 ans et -) <i>Classement</i>
CAIO4* chevaux CAI3* chevaux	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} tiers 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CAIO4* poneys CAI3* poneys		1 ^{er} à 15 ^{ème} en individuel si classé dans le 1 ^{er} quart

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN, Espoir ou au Collectif National. La Direction Technique Nationale peut intégrer les meneurs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer la liste Espoir ou le Collectif national les jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2026 au 31/12/2027

Senior et Relève : 01/01/2026 au 31/12/2026

Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2026 au 31/12/2026

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.